INCITUS
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Barème des honoraires

Vente et location de murs, locaux commerciaux et professionnels, entrepôts, locaux d'activités, immeubles de rapport et terrains. Cession de fonds de commerce, de droit au bail et de parts ou actions.

En vigueur au 1er mars 2025 · **Honoraires HT, TVA 20 % en sus**

TRANSACTION

Vente

Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf mention contraire au mandat. Calculés sur le prix de vente TTC.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES HT
Jusqu'à 69 999 €	**5 000 €** forfait
De 70 000 € à 199 999 €	**8 %**
De 200 000 € à 499 999 €	**7 %**
De 500 000 € à 999 999 €	**6 %**
De 1 000 000 € à 1 999 999 €	**5 %**
De 2 000 000 € à 5 000 000 €	**4 %**
Au-delà de 5 000 000 €	**3 %**

LOCATION

Baux professionnels et commerciaux

Bail professionnel, commercial ou mixte

30 %

du loyer annuel HT HC
Minimum 1 500 € HT

Bail avec droit d'entrée

30 % + 5 %

du loyer annuel HT HC + 5 % HT du droit d'entrée
Minimum 1 500 € HT

Honoraires à la charge du preneur à 100 %, sauf mention contraire au mandat.
Biens situés dans les quartiers prioritaires d'Agen définis par le décret en vigueur : honoraires partagés à 50 % preneur et 50 % bailleur.

CESSION

Cession de droit au bail

Honoraires à la charge de l'acquéreur, sauf mention contraire au mandat.
Le barème dépend du loyer annuel HT HC du bail cédé.

Loyer annuel inférieur à 30 000 €

PRIX DU DROIT AU BAIL	HONORAIRES HT
Moins de 100 000 €	**9 %** min. 5 000 €
100 000 € à 500 000 €	**8 %**
Plus de 500 000 €	**7 %**

Loyer annuel supérieur à 30 000 €

PRIX DU DROIT AU BAIL	HONORAIRES HT
Moins de 100 000 €	**9 %** + 20 % du loyer HT HC
100 000 € à 500 000 €	**8 %** + 20 % du loyer HT HC
Plus de 500 000 €	**7 %** + 20 % du loyer HT HC

PRESTATIONS

Autres prestations

Avis de valeur

250 à 1 000 €

Selon le bien. Remboursé si la transaction est réalisée par INCITUS.

Rédaction de bail

1 000 € HT

Par bail rédigé.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence titulaire du mandat initial.